

MAISON DE RETRAITE  
"Kirchberg"  
39 rue du Kirchberg  
67290 LA PETITE PIERRE

## **PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU CONSEIL DE LA VIE SOCIALE DU JEUDI 09.12.2021**

### Étaient présents :

M. VOGLER Frédéric, directeur (avec voix consultative), M. SCHAEFFER Daniel, Président de l'A.E.L.B. (Association Évangélique Luthérienne de Bienfaisance).

Pour le personnel : Mme BUCHMANN Tania, Mme LUDWIG Betty (remplace Mme HELMSTETTER Dorothée en congé maternité).

Pour les pensionnaires : Mme BERNHARDT Edith, Mme EDEL Hedwige, Mme JUNG Hanna.

Pour les familles : Mme COUTURE Carmen (fille de Mme FREYMANN Colette), Mme LAZARUS Michèle (fille de Mme RUDOLPH Yvonne), M. TREU-MULLER Julien (petit-fils de Mme MULLER Emma : absent excusé).

Pour la commune : M. WINDSTEIN Claude

Animatrice : Mme GACKEL Elisa (avec voix consultative)

Bénévole : Mme SCHAEFFER Suzanne (avec voix consultative).

### Ordre du jour :

- 01) Salutations du Président de l'AELB
- 02) Rappel du rôle du Conseil de la Vie Sociale
- 03) Election du Président
- 04) Lecture du dernier procès-verbal
- 05) Les activités en 2021
- 06) Des suggestions d'animation pour les prochains mois
- 07) Les mouvements dans le personnel
- 08) Les travaux dans l'établissement
- 09) Des propositions de menus
- 10) Repas de Noël
- 11) Divers

01) Le Président salue les membres du conseil et ouvre la séance.

02) Rappel et rôle du Conseil de la Vie Sociale

La loi du 2 janvier 2002 rénovant l'action sociale et médico-sociale et ses décrets d'application décrit la constitution et le fonctionnement du Conseil de la Vie Sociale. Il doit être consulté sur l'élaboration et la modification du règlement de fonctionnement et du projet d'établissement. Il donne son avis et peut faire des propositions sur toute question intéressant le fonctionnement de l'établissement à savoir :

- L'organisation intérieure et la vie quotidienne de l'établissement ou du service,
- Les activités de l'établissement, l'animation socioculturelle et les services thérapeutiques,
- L'ensemble des projets de travaux et d'équipements,
- La nature et le prix des services rendus par l'établissement ou le service,

- L'affectation des locaux collectifs,
- L'entretien des locaux,
- Les relogements prévus en cas de travaux ou de fermeture,
- L'animation de la vie institutionnelle et les mesures prises pour favoriser les relations entre ces participants ainsi que les modifications substantielles touchant aux conditions de prise en charge.

Le Conseil de la Vie Sociale du Kirchberg comprend 9 membres avec voix délibérative :

- 3 représentants des pensionnaires,
- 3 représentants des familles des pensionnaires (jusqu'au 4<sup>ème</sup> degré de parenté ou tout représentant légal),
- 2 représentants du personnel (le temps de présence est considéré comme temps de travail),
- 1 représentant de l'Association Evangélique Luthérienne de Bienfaisance, propriétaire de l'établissement.

Participent avec voix consultative :

- Le directeur de l'Etablissement,
- Toute personne susceptible d'apporter sa compétence.

Les personnes sont élues pour 3 ans ; le président du Conseil de la Vie Sociale est élu au scrutin secret et à la majorité absolue des votants par et parmi les membres du collège des usagers.

Le Conseil de la Vie Sociale se réunit au moins 3 fois par an sur convocation du président ou du directeur de l'établissement avec un ordre du jour.

Le secrétariat du Conseil de la Vie Sociale est assuré par un membre représentant les usagers ; le relevé est signé par le président et transmis à l'instance compétente de l'organisme gestionnaire.

### 03) Election du Président

Lors du vote, M. Daniel SCHAEFFER est réélu président du conseil de la vie sociale à l'unanimité.

04) Le procès-verbal de la dernière réunion est soumis à l'approbation.

### 05) Les activités depuis le mois de juin 2021

Rapide retour sur la gestion de la pandémie : confinement, communication (Facebook, WhatsApp, mails d'informations...), activités, animations....

Organisation des visites, contrôle des Pass sanitaires, sortie des résidents (en famille, à l'extérieur...)

Remarques, critiques, propositions....

Le directeur explique les différentes mesures mises en place pour faire face au virus de la COVID 19 et souhaite avoir le ressenti et propositions des résidents et des familles. Pas de remarque particulière, les personnes présentes estiment que la crise a été bien gérée.

Le directeur souhaite associer et remercier l'ensemble du personnel pour sa disponibilité et son professionnalisme tout au long de cette pandémie.

☞ Les activités «régulières» sont toujours très bien fréquentées et très appréciées

- **le chant** : tous les mardis après-midi, M. KREISS fait chanter les résidents, d'abord au palier puis au rez-de chaussée. Son répertoire, très varié, est apprécié de tous.

- **la gymnastique** : tous les jeudis matin, animée par Marianne FORTMANN et Elisabeth VOGLER (avec l'animatrice qui assure les remplacements). 2 groupes d'environ 15 à 20 personnes se dégourdisent sur des exercices physiques et ludiques.

- **les animations proposées par** Suzanne SCHAEFFER au palier. Le lundi en alternance avec la psychologue ou le mardi, elle propose diverses activités (bricolage, pâtisserie, jeux, ...) pour les résidents les plus dépendants.

- **la rencontre amicale** animée par l'aumônier de la maison tous les vendredis matin ainsi que le culte du dimanche matin. L'aumônier rencontre également les résidents qui le souhaitent, individuellement en chambre.

- **des messes** sont également célébrées une fois par mois : le mardi.

- **un culte** est célébré tous les mois, le mardi, par Mme le Pasteur de La Petite Pierre.

- **le loto** : activité très bien fréquentée avec 40 résidents, animée par notre animatrice, sans bénévoles, depuis le début de la pandémie.

- **le petit marché** : une fois par mois, les pensionnaires font leurs achats avec empressement.

- **différents jeux** proposés par notre animatrice : la lecture du journal, Triomino, Uno, Rummikub, Domino, Suspense, Pas de panique, Nain Jaune, la Roue, les petits chevaux, le jeu de l'oie, Sjoelbak (Billard Hollandais), des jeux de cartes (rami, belote, etc.), Atout 11, Dobble....

- **l'atelier pâtisserie** : de nombreuses mains épluchent les fruits de saison. Nous pouvons ainsi bénéficier des tartes aux fruits et pâtisseries «faites maison». Un grand merci à toutes les personnes qui nous ont gâtés en nous amenant des fruits et légumes, très variés et en grande quantité, ainsi que des gâteaux.

- **les anniversaires** sont fêtés une fois par mois avec des gâteaux et pâtisseries confectionnés par nos cuisiniers.

#### ☞ Les activités ponctuelles

- 17 juin : atelier barbe à papa.
- 21 juin : LOTO
- 24 juin : atelier créatif
- 02 juillet : atelier bien-être (sophrologie)
- 09 juillet : médiation animale
- 16 juillet : atelier bien être (tous les 15 jours)
- 19 juillet : LOTO
- 11 août : festival de jazz avec un reportage sur France 3 Alsace
- 16 août : sortie à l'étang de pêche de Dossenheim, organisée par M. et Mme SIEGRIST
- 19 août : sortie chez Mélanie, qui a eu lieu à cause du temps, dans nos locaux
- 06 septembre : sortie à l'étang d'Imsthal
- 04 octobre : fabrique de chants avec Katia CRIQUI
- 08 octobre : diaporama sur le Guatemala
- 12 octobre : visite de la brasserie Météor
- 20 octobre : goûter offert par la Croix Rouge (une fois par mois le 3<sup>ème</sup> mercredi après-midi)
- 27 octobre : vente de vêtements
- 09 novembre : atelier cuisine
- 22 novembre : concert par Duo Mélodie
- 23 novembre : atelier bredele
- 26 novembre : atelier pâtisserie avec Alexis
- 04 décembre : décoration du sapin de Noël offert par la commune
- 09 décembre : conseil de la vie sociale

#### 06) Des suggestions d'animation pour les prochains mois

##### ☞ Activités déjà programmées

- 13 décembre : ensachage des petits gâteaux
- 16 décembre : atelier manucure avec Noémie
- 17 décembre : atelier pliage de serviettes
- 19 décembre : culte de Noël animé par les enfants de la paroisse de Schillersdorf
- 21 décembre : Repas de Noël, chants, passage du Père Noël
- 24 décembre : veillée de Noël

- 31 décembre : réveillon avec les veilleurs

- Le journal « Murmures au Kirchberg » continue de paraître tous les trois mois. Il est bien fourni avec des articles très intéressants. Félicitations à tous les rédacteurs d'articles, car les articles sont nombreux et de qualité. Ceci est également un encouragement à continuer. D'autant plus que ce journal est lu et très apprécié par des lecteurs extérieurs à la maison de retraite.

- De nombreuses informations sur le site internet. C'est Yvette BACHER qui s'occupe de la mise à jour du site.

- Création d'un compte Facebook depuis le confinement avec publication régulière de photos des activités et des travaux. Le compte est très bien fréquenté.

☞ D'autres idées de sortie, non programmées pour l'instant :

Sortie calèche, quand les conditions météo le permettront.  
Visite de Boehli.

#### 07) Mouvements dans le personnel

- Mme Jessica BERNARDIN est en congé parental. Elle est remplacée par Mme Maité HELMSTETTER.

- Dr Frédéric ANTONY a remplacé Dr Christine WAGNER pendant son année sabbatique. Il a préparé la coupe Pathos qui a été validée en septembre. Dr WAGNER part à la retraite le 31/12/2021 et c'est Dr ANTONY qui la remplacera.

- Mme Latifa REEB est toujours en arrêt, remplacée par Mme Sonja JUD.

- Nous avons également embauché M. Xavier SCHNEIDER, en remplacement de Mmes Mathilde BIEBER et Christelle MUNZ actuellement en mi-temps.

- Nous avons en emploi aidé M. Gérard WALTER, Mme Stéphanie FEBWET, Mme Sophie ENSMINGER, M. Alexis MEISS et M. Alain ZIMMERMANN. Ces personnes sont embauchées pour des aides liées aux travaux (nettoyage des chambres, déménagements...) et contrôle du pass sanitaire. Mme Cathy ZWIEBEL intervient également dans ce cadre.

- M. Joseph DORA remplace Mme Claudia HAUCK pendant son arrêt maladie, en cuisine.

- Cette année, nous avons également embauché comme AS, Mmes Jennifer MARTINE et Isabelle KENCKER suite aux départs de Mmes Lisa FRANTZ et Stéphanie HELL.

- M. Lucas TOUSCH arrête son contrat le 03 janvier 2022 (CDD d'un an) et sera remplacé par Mme Céline GRESIAK.

- Mme Léonie BALTZER a démarré une formation d'aide-soignante en alternance.

Tous les postes sont pourvus.

Des stages de formations ont eu lieu ou vont avoir lieu :

- Assistante de soins en gérontologie pour 3 aides-soignantes

- Infirmière coordinatrice en EHPAD

- Service en salle

Peu de formations, ceci est lié au contexte sanitaire.

#### 08) Les travaux dans l'établissement

- PASA :

Notre maison de retraite fait partie des 3 établissements du Bas-Rhin retenus par l'ARS (Agence Régionale de Santé) pour l'aménagement d'un Pôle d'Activités et de Soins Adaptés.

Le PASA permet d'accueillir, en journée, 12 à 14 résidents de l'EHPAD ayant des troubles du comportement modérés, dans le but de leur proposer des activités sociales et thérapeutiques, individuelles ou collectives, afin de maintenir ou de réhabiliter leurs capacités.

Il est nécessaire de créer un local spécifique à la place de la chapelle, de la salle de gymnastique et d'une chambre temporaire. Ces travaux d'aménagement intérieur, à la charge de l'AELB, sont estimés à 250 000 €. Le PASA devrait être fonctionnel en février 2022.

L'aide de l'ARS (63 800 €/an) correspond au financement d'un poste de soignant et ¼ d'ergothérapeute supplémentaires. Trois aide-soignantes ont suivi une formation «assistants de soins en gérontologie». Mme Mélanie LENTZ en sera la référente.

- Souhaits ou proposition sur l'organisation du travail :
- Petits déjeuner en chambre ; à poursuivre....

#### 09) Propositions de menus

- Il est rappelé que les résidents ont la possibilité de choisir le menu pour le jour de leur anniversaire, en accord avec la direction. M. Frédéric LUDWIG s'occupe de demander aux résidents concernés, un mois avant la date de leur anniversaire le choix de leur menu.

- Les repas thérapeutiques au palier ont été arrêtés suite au COVID. Il n'y a plus que la psychologue qui pratique des repas thérapeutiques.

- La commission menu se réunit une fois par mois ; les résidents sont invités à y participer ou à faire part de leurs remarques. La prochaine commission menu est programmée pour le mardi 18 janvier.

Quelques souhaits :

- Servir les beignets avec la soupe
- Café Owe
- La soupe est parfois trop poivrée
- Tartiflette
- Moules frites
- Ne plus mettre le fromage «emballé» sur l'assiette avec les crudités. Le proposer en plus pour les personnes qui le souhaitent, pour éviter de jeter.
- Penser à chauffer systématiquement les assiettes du plat principal.

#### 10) Fête de Noël

En raison de la situation sanitaire, la fête de Noël traditionnelle du 1<sup>er</sup> dimanche de décembre en présence des familles est annulée. Cette année, elle s'adresse uniquement aux résidents et a été fixée au mardi 21 décembre. Au menu :

- Apéritif avec feuilletés maison
- Cocktail de crabe et de crevettes
- Veau aux morilles
- Frites de patates douces et flan de brocolis
- Fromage
- Profiteroles

Après-midi chant avec Katia CRIQUI et Martin KREISS.

Passage du Père Noël

Ce jour-là, les visites des familles ne seront pas autorisées, pour éviter trop de circulation dans l'établissement. Le directeur informe les familles par mail.

## 11) Divers

- M. WINDSTEIN, maire de LPP, nous informe :

\* Accès à la maison de retraite en cas de neige : La rue du Kirchberg sera déneigée en priorité. Déneigement souhaité le matin vers 6 heures.

\* La commune réfléchit à l'organisation d'une navette de la maison de retraite au centre de La Petite Pierre.

\* Un parcours sensoriel et de santé est à l'étude à proximité immédiate de la maison de retraite. Il sera accessible à tous, quel que soit leur handicap (moteur, déficience visuelle ou auditive, ...).

- Le directeur présente deux appels à projet auxquels il a répondu.

\* Appel à projet «un tiers lieu dans mon EHPAD :»

Lieu de sociabilité, le tiers-lieu est d'abord un espace de rencontres et d'échanges. Ouvert sur le monde, il s'apparente à une seconde «place du village». Le tiers-lieu est un espace de possibles, mis à la disposition d'un ensemble de personnes aux profils divers ; autant d'acteurs dont les compétences sont valorisées.

Le tiers-lieu est de nature contributive : il est fondé sur la diversité, la réciprocité et le «faire ensemble». On ne vient pas simplement y consommer un service, une animation, une activité mais on participe à son élaboration, à la mesure de ses capacités. Son élaboration et son animation requièrent donc une organisation partagée, qui repose sur un collectif.

La création d'un tiers-lieu en EHPAD vise à promouvoir une démarche d'ouverture et de liens pour l'EHPAD et ses résidents ; une démarche basée sur la prise d'initiative, l'envie, l'inventivité, mais aussi sur la reconnaissance du pouvoir d'agir des personnes âgées.

Pour les résidents, ce doit être une occasion de tisser des liens avec les habitants du quartier au sein même de leur lieu de vie.

Le conseil de la vie sociale a émis un avis favorable à ce projet et a encouragé le directeur à répondre à l'appel à projet «un tiers-lieu dans mon EHPAD».

\* Appel à projet dans le cadre du plan d'aide à l'investissement «investissement au quotidien»

Le directeur présente l'appel à projet «investissement au quotidien» lancé par l'ARS. Il s'agit de l'installation de brise-soleil orientable (BSO) sur toutes les surfaces vitrées de l'établissement.

Le BSO permet de protéger des rayons du soleil tout en conservant un maximum de luminosité dans la pièce : on ne plonge pas les pièces dans le noir complet. Cela nous permettra de réguler la température ambiante ; il se ferme intégralement durant les jours de chaleur.

Le conseil de la vie sociale a émis un avis favorable à ce projet et a encouragé le directeur à répondre à l'appel à projet «investissement au quotidien».

- Montant des cautions :

\* Hébergement permanent : actuellement 1.673 € (un mois de 30 jours représente 1.786,50 €)

\* Hébergement temporaire : actuellement 350 € (469,56 € pour 7 jours).

Le CVS décide d'augmenter le montant des cautions à 1.800 € pour l'hébergement permanent et 500 € pour l'hébergement temporaire, à partir du 01<sup>er</sup> janvier 2022.

La prochaine réunion aura lieu le jeudi 21 avril 2022 à 14 heures.

La séance est levée à 16 H 30 après un café-gâteaux.

Fait à La Petite Pierre, le 22 décembre 2022

Le Président  
Daniel SCHAEFFER

Le secrétaire de séance  
Frédéric VOGLER